

## Reprise pronominale et antécédent

### Choisir entre un pronom ou un nom pour reprendre un élément



À l'écrit comme à l'oral, on a besoin d'utiliser des reprises. Ces reprises peuvent prendre la forme :

- d'un pronom
- ou d'un groupe nominal

Il arrive que seul le déterminant soit une reprise : c'est le cas avec les déterminants possessifs :

Parmi les pronoms que l'on peut utiliser, il y a :

- des pronoms personnels de 3e personne
- des pronoms possessifs

Pour reprendre un élément avec ces pronoms, il faut que l'antécédent soit explicitement présent dans le contexte immédiat c'est-à-dire dans la même phrase, ou dans la phrase qui précède.

Ainsi, quand on écrit, on peut ne pas savoir si on doit utiliser un pronom ou un groupe nominal complet pour reprendre un élément.

Pour ne plus hésiter, vous pouvez :

- vous demander à quoi vous voulez faire référence avec la reprise.
- Puis, regarder si ce à quoi vous voulez faire référence est déjà mentionné explicitement, au plus loin dans la phrase qui précède immédiatement, sous la forme d'un groupe nominal complet (avec déterminant).
  - si c'est le cas, vous pouvez utiliser un pronom.
  - Sinon, même si la notion vous paraît être présente implicitement, il faut utiliser un nouveau groupe nominal.

Par exemple :

Chaque participant lit son texte à haute voix ; après **celle-ci / cette lecture**, chacun donne son avis.

Ici, pour savoir si on doit utiliser le pronom « celle-ci » ou le groupe nominal « cette lecture », on se demande à quoi on veut faire référence.

Dans ce cas, on veut faire référence à la lecture, qui est implicitement présente dans la phrase grâce au verbe « lire » mais qui n'est pas mentionnée explicitement.

La notion étant présente implicitement seulement, on ne peut pas utiliser de pronom, car on ne saurait pas quel terme il reprend.

On écrira donc :

Chaque participant lit son texte à haute voix ; après **cette lecture**, chacun donne son avis.

### À NOTER :

Les pronoms personnels (*il(s)*, *elle(s)*) reprennent exactement le même référent : on reprend un singulier par un singulier, un pluriel par un pluriel, et un masculin par un masculin, un féminin par un féminin.

→ *Je suis amie avec **Raphaël**. **Il** est gentil.*

Par contre, les autres pronoms peuvent ne pas reprendre le même référent mais un référent de la même catégorie :

→ *Tu m'as proposé **un fruit** qui ne me plait pas. Je préfère prendre **ceux-ci**.*

= ce n'est pas le même fruit, c'est seulement la même catégorie : des *fruits*.

→ *Il a écrit à son frère, elle a écrit **aux siens**.*

= la catégorie *frère*

Le pronom et son antécédent n'ont donc pas forcément le même nombre.

Quant au déterminant possessif il prend le nombre et le genre du nom qu'il introduit



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour vérifier si les reprises avec un pronom ou un déterminant possessif sont possibles, demandez-vous à quoi la reprise fait référence. Regardez ensuite si le référent est explicitement mentionné sous la forme d'un groupe nominal complet, au plus loin dans la phrase qui précède immédiatement. Si c'est le cas, la reprise par un pronom ou par le déterminant possessif est possible. Sinon, il faudra utiliser un nouveau groupe nominal.